

PLAN DE PARTICIPATION

Comité de la politique à l'égard des consommateurs

Références:

- 19.06.2013
- 30.09.2013
- 03.10.2013
- 28.02.2014
- 21.03.2014
- 28.07.2014
- 16.02.2015
- 13.03.2015
- 22.04.2015
- 24.03.2016
- 26.01.2017
- 15.02.2017
- 30.03.2017
- 18.07.2018
- 19.10.2018
- 23.09.2019
- 15.05.2020
- 24.07.2020

* Conformément aux Feuilles de route concernant le processus d'adhésion à l'OCDE, adoptées par le Conseil au niveau des Ministres le 10 juin 2022, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie sont invités à participer, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, aux réunions de tous les comités de substance de l'OCDE et de leurs organes subsidiaires ouvertes à la participation de tous les Membres de l'OCDE. Lorsqu'ils participent, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, ils prendront part à toutes les discussions, à l'exception des sessions confidentielles, et ont accès aux documents qui s'y rapportent, mais ils n'interviendront pas dans le processus de décision. Lorsqu'ils ont le statut d'Associés ou de Participants dans un organe de l'OCDE conformément à la Résolution révisée du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE, ils conserveront ce statut et les droits et obligations qui y sont associés tout au long du processus d'adhésion.

PLAN DE PARTICIPATION

Organe de l'OCDE	Comité de la politique à l'égard des consommateurs (CPC)
Organes subsidiaires auxquels s'applique ce Plan	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation
Axes stratégiques des relations mondiales	Approuvée le: 15 mai 2020
ASSOCIÉS	
Conditions	<p>1) Un régime juridique et des institutions de soutien de la politique à l'égard des consommateurs suffisamment développés.</p> <p>2) Des capacités de contrôle adéquates.</p> <p>3) Adhérer aux instruments juridiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation du Conseil sur la protection du consommateur dans le contexte du commerce électronique [OECD/LEGAL/0422] ; • Recommandation du Conseil sur le processus d'élaboration des politiques publiques en matière de consommation [OECD/LEGAL/0403] ; • Recommandation du Conseil concernant des Lignes directrices régissant la protection des consommateurs contre les pratiques commerciales transfrontières frauduleuses et trompeuses [OECD/LEGAL/0317] ; • Recommandation du Conseil sur le règlement des litiges de consommation et leur réparation [OECD/LEGAL/0356] ; • Recommandation du Conseil relative à la coopération transfrontière dans l'application des législations contre le spam [OECD/LEGAL/0344] ; • Recommandation du Conseil concernant les procédures de rappel des produits dangereux vendus au public [OECD/LEGAL/0192] ; • Décision-Recommandation du Conseil sur le système de notification de l'OCDE applicable aux mesures concernant la sécurité des consommateurs [OECD/LEGAL/0254].
Redevance	Partie inférieure I Redevance Associés ¹

¹ Le montant actuel est disponible à l'adresse suivante: <https://www.oecd.org/global-relations/partnershipsinoecdbodies/>.

Associés	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Échange de lettres
Aucun			
PARTICIPANTS			
Participant	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Lettre d'acceptation
Argentine	Tous	18.07.2018	31.01.2019
Brésil*	CPC	15.05.2020	31.08.2020
	Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation	13.12.2011	08.03.2012
Égypte	Tous	26.11.2009	08.12.2009
Inde	Tous	14.12.2006	26.11.2007
Pérou*	Tous	19.06.2013	19.08.2013

LISTE D'INVITÉS²

CPC et tous ses organes subsidiaires :

Invité	Date d'approbation
Afrique du Sud	23.04.2013
Chine (République populaire de)	23.04.2013
Indonésie	23.04.2013
Malaisie	Comité parent : 28.07.2014 Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation : 19.06.2013
Russie ³	19.06.2013
Seychelles	23.03.2019
Singapour	Comité parent : 19.10.2018 Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation : 19.06.2013
Viet Nam	16.02.2015

CPC uniquement:

Invité	Date d'approbation
Hong Kong (Chine)	13.03.2015
Macao (Chine)	13.03.2015
Maroc	28.07.2014
Thaïlande	24.07.2020
Zambie	24.07.2020

Par ailleurs pour:

- Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation

² Les Partenaires listés comme Invités peuvent être invités à des réunions ou des points spécifiques, soumis à une invitation par le comité en question.

³ Le 25 février 2022, le Conseil a décidé de cesser toute invitation de la Fédération de Russie dans les organes où elle figure sur la liste des Invités.

Invité	Date d'approbation
Bosnie-Herzégovine	22.04.2015
Brunei Darussalam	19.06.2013
Cambodge	19.06.2013
Émirats arabes unis	19.06.2013
République démocratique populaire lao	19.06.2013
Myanmar	19.06.2013
Philippines	19.06.2013
Thaïlande	19.06.2013

VUE D'ENSEMBLE POUR INFORMATION: INVITATIONS AUX PARTENAIRES CLÉS EN TANT QU'ASSOCIÉS, PARTICIPANTS OU INVITÉS		
Partenaire clé	Invitation en tant que	Organes auxquels s'applique l'invitation
Afrique du Sud	Invité	Tous
Brésil*	Participant	CPC
	Participant	Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation
Chine (République populaire de)	Invité	Tous
Inde	Participant	Tous
Indonésie	Invité	Tous